

Avant-projet de loi sur la médiation - Liste des milieux consultés

1. Milieux politiques :

- Partis politiques représentés au Grand Conseil + mouvements de jeunesse
- Parlement des Anciens
- Parlement des Jeunes du Valais

2. Collectivités de droit public :

- Fédération des communes valaisannes, par son secrétaire général
- Fédération des communes bourgeoisiales
- Régions socio-économiques
- Préfets des districts

3. Milieux intéressés :

- Tribunal cantonal
- Ministère public
- Ordre des avocats valaisans
- Association valaisanne des notaires
- Fédération Suisse des Associations de Médiation
- Fédération Suisse des avocats (FSA), Médiation
- Chambre suisse de médiation commerciale (CSMC)
- Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation, Section suisse (GEMME)
- Groupement Pro Médiation (GPM)
- Office fédéral de la justice
- Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Union suisse des fiduciaires - Section Valais
- Union syndicale valaisanne
- Conseil de l'égalité

4. Administration cantonale :

- Chancellerie d'Etat
- Départements
- Service du personnel et de l'organisation
- Service juridique des finances et du personnel
- Service cantonal de la jeunesse